

## Sommaire

- **Gouvernance de la Caf**
- **Nos dernières actualités**
  - Une nouvelle identité au service de nos partenaires
  - La signature d'une convention relative à la gestion du RSA
  - La signature de la convention AGIR
- **Les vacances : un levier de cohésion sociale**
- **Les parutions de la CNAF et de la CAF du Tarn**



1er Vice-Président  
L. GATTI

2ème Vice-Présidente  
C. BUISSON

Président  
S. AYMARD

3ème Vice-Président  
JP. PORTET

### POUR NOUS CONTACTER :



67 avenue Maréchal Foch  
CS 42350  
81012 ALBI CEDEX 9



[caf81-bp-action-sociale@caf81.caf.fr](mailto:caf81-bp-action-sociale@caf81.caf.fr)

caf.fr Retrouvez-nous sur le Caf.fr



### Renouvellement de notre Conseil d'Administration

Installé le 30 mars 2026, le nouveau Conseil d'administration de la Caf du Tarn entame un mandat de quatre ans au service des familles et des partenaires du territoire.

Présidé par Stéphane Aymard, aux côtés de ses vice-président(e)s Ludovic Gatti, Catherine Buisson et Jean-Philippe Portet, il incarne une gouvernance paritaire et ancrée localement.

Instance stratégique, le Conseil d'administration définit les grandes orientations de la Caf, veille à la bonne gestion de l'organisme et contribue à adapter les politiques familiales aux réalités du territoire, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires.

### Calendrier des Commissions des Aides aux Partenaires (CASAP)

- **16 juin 2026**

Date limite de dépôt des dossiers : clôturée

- **29 septembre 2026**

Date limite de dépôt des dossiers : 3 août 2026

- **17 novembre 2026**

Date limite de dépôt des dossiers : 21 septembre 2026



# NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

## Une nouvelle identité au service de nos partenaires

À compter du 1er janvier 2026, le service d'Action sociale évolue et devient le **Service aux partenaires (SAP)**.

Cette nouvelle dénomination traduit plus clairement notre mission : renforcer l'accompagnement, la coopération et la proximité avec l'ensemble de nos partenaires (institutionnels, collectivités, associations...).

*"Cette évolution de dénomination n'entraîne aucun changement dans nos engagements, ni dans la qualité du service que nous vous apportons. Vos interlocuteurs, ainsi que nos adresses électroniques et numéros de téléphone, demeurent inchangés afin de garantir la continuité de nos échanges en toute simplicité.*

*Ce changement s'inscrit dans une démarche positive de modernisation et de lisibilité, au service d'une collaboration toujours plus efficace et adaptée à vos besoins."* Yasmine LOGEZ - Responsable du service

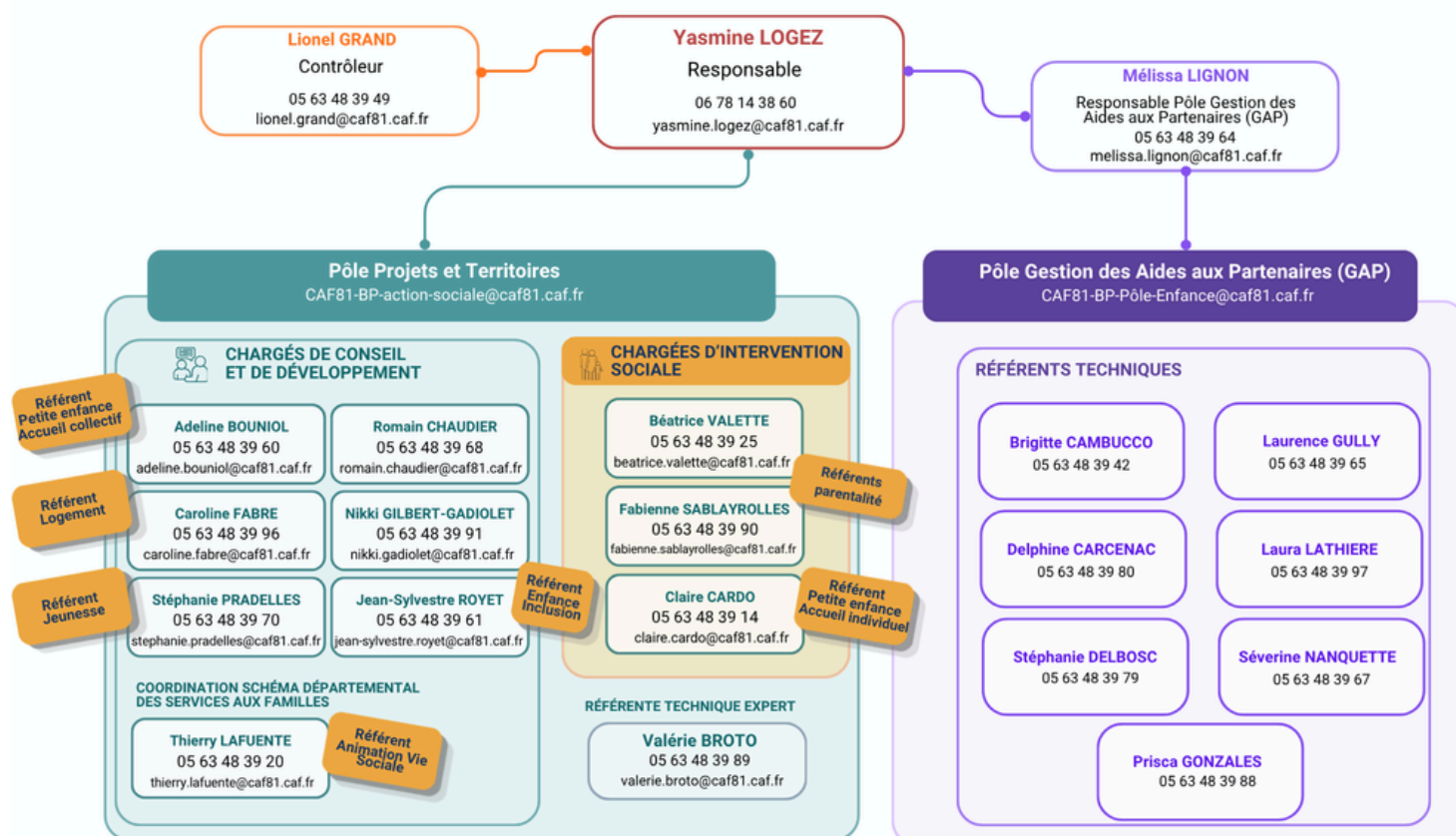
L'organigramme ci-dessous présente la structuration du service avec un pôle de production et un pôle d'ingénierie au service des territoires.

## ORGANIGRAMME DU SERVICE AUX PARTENAIRES



### Caisse d'Allocations familiales du Tarn SERVICE AUX PARTENAIRES

Avril 2026





# NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

## La signature d'une convention RSA dans le Tarn

La Caf du Tarn et le Département du Tarn ont signé une convention de gestion du RSA pour une durée de 3 ans, en présence des équipes du Conseil départemental et de la Caf. Cette signature formalise une collaboration de qualité entre les deux institutions, au service d'un objectif commun : garantir le juste droit, en conciliant accès aux droits, qualité de service et lutte contre la fraude.

- En 2024, l'action conjointe s'est notamment traduite par :
- 84 908 contrôles automatisés et 5 971 pièces appelées
  - 464 contrôles sur place réalisés par des agents assermentés de la Caf du Tarn
  - 4,3 millions d'euros sécurisés
  - 1,37 million d'euros de fraude détectée sur le RSA

Depuis mars 2025, le pré remplissage automatique des ressources permet un ciblage renforcé des contrôles, pour concentrer les efforts sur la fraude plutôt que sur l'erreur déclarative.

La Caf du Tarn tient à remercier l'ensemble des équipes mobilisées, dont l'engagement quotidien contribue à un service public efficace, solidaire et au service des bénéficiaires du RSA.



## La signature de la convention AGIR



Dans le cadre de son engagement en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale, la CAF du Tarn a signé, le 13 janvier 2026, la convention AGIR – Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés, aux côtés de l'opérateur départemental représenté par ARALIA et SOLIDAC.

Ce dispositif interministériel vise à accompagner les bénéficiaires de la protection internationale dans leur parcours d'intégration, en proposant un suivi global et coordonné autour des dimensions essentielles que sont l'accès au logement, l'accompagnement social, la formation professionnelle et l'emploi.

Par cette convention, les partenaires réaffirment leur volonté commune de garantir des parcours sans rupture, favorisant l'autonomie et l'insertion durable des personnes accompagnées sur le territoire tarnais.

Cette démarche collective illustre pleinement l'importance de la coopération entre acteurs locaux au service d'une société plus inclusive.





# LES VACANCES : UN LEVIER DE COHÉSION SOCIALE

## Caf du Tarn : notre engagement pour l'accès aux vacances

La Caf du Tarn déploie une politique d'aide aux temps libres volontariste visant à lever les freins financiers au départ en vacances, ciblant les familles les plus modestes et encourageant l'autonomie.

**Vous organisez des séjours ? Vous souhaitez informer au mieux les familles ?...**

### Renseignements & Contact



Fabienne SABLAYROLLES — Service aux Partenaires

05.63.48.39.09 | [fabienne.sablayrolles@caf81.caf.fr](mailto:fabienne.sablayrolles@caf81.caf.fr)

**Les vacances** ne relèvent pas seulement des loisirs : elles constituent un véritable **levier contre l'exclusion sociale et un enjeu de santé publique**, avec des effets bénéfiques sur le bien-être individuel, l'équilibre familial et la cohésion sociale.



## Pour les Familles

3 DISPOSITIFS

### AIDE VACANCES FAMILLES (AVF)

Départs de familles via des organismes conventionnés  
**VACAF / CAF 81.**

QF ≤ 800 €

### AIDE AUX VACANCES SOCIALES (AVS)

Projet élaboré **avec un travailleur social** ou un référent de centre social ou d'un EVS. Accompagnement personnalisé des familles.

QF < 800 € (jusqu'à 1 000 €)

Coût du séjour : 100 € / famille



## Épargne Bonifiée

Un contrat d'engagement fixe le montant mensuel épargné par la famille. La CAF bonifie cet effort :

× 2

1<sup>er</sup> départ — Bonification à 200 %  
Jusqu'à 500 € d'aide

× 1

2<sup>e</sup> départ — Bonification à 100 %  
Jusqu'à 250 € d'aide



## Aide au Transport

EN COMPLÉMENT DE L'AVF

Versée en complément de l'AVF, quel que soit le mode de transport choisi.

100 €

Distance entre  
200 et 400 km

200 €

Distance supérieure  
à 400 km

# LES VACANCES : UN LEVIER DE COHÉSION SOCIALE



## Pour les Familles Fragilisées

3 STRUCTURES FINANCIÉES

La CAF soutient financièrement des associations qui accompagnent les familles vulnérables, précaires et non autonomes, dans la construction de leur projet vacances et tout au long du séjour.

①

### Les Restaurants du Cœur

Pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire — séjour d'une semaine à Rives des Corbières, Port Leucate.

②

### Association Vacances et Familles

Départs vacances accompagnés : élaboration du projet avec la famille, bénévoles sur le lieu de séjour en soutien.

③

### Association Évasion-Handicap-Famille

Séjours de répit pour familles avec enfants porteurs de handicap — Montagnac (Hérault).



## Pour les Enfants

2 DISPOSITIFS

### AIDE VACANCES ENFANTS (AVE)

Départs en **colonie ou en camps** via des organismes conventionnés VACAF / CAF 81.

3 à 5 ans

QF ≤ 800 €

6 à 17 ans

QF ≤ 950 €

Jusqu'à 70%  
du coût du  
séjour financé  
par la Caf

### PREMIERS DÉPARTS UNAT

1<sup>er</sup> départ en colonie agréée — partenariat avec la Région Occitanie, l'UNAT, la SNCF et la MSA.

6 à 15 ans

QF ≤ 800 €

Jamais parti en vacances collectives



Le Pass Colo a pour objectif de faciliter les départs en vacances en « colos » des enfants avant leur entrée au collège, l'année de leurs 11 ans. Financé par l'Etat, le Pass Colo est confié en gestion à VACAF.



## Pour les Ados — SAC ADOS

PROJETS EN AUTONOMIE

Accompagnement de projets de départs en vacances en autonomie pour les jeunes.

ÂGE

16-25

LIEU DE RÉSIDENCE

Le Tarn

DESTINATION

France  
uniquement

DURÉE MINIMUM

2 nuits



# LES PARUTIONS DE LA CNAF ET DE LA CAF DU TARN

## GUIDE JEUNES



La CNAF publie un guide pour les jeunes, un outil pensé pour faciliter l'accompagnement des 16-25 ans et pour répondre, de manière concrète, à leurs besoins d'autonomie, d'information et d'accès aux droits.

Ce guide regroupe :

- Les aides financières accessibles aux jeunes ;
- Les structures financées par la Caf qui proposent un accompagnement adapté à ce public ;
- Des ressources externes utiles : mobilité, emploi, logement, santé, formation...

Une adaptation locale sera mise à disposition très prochainement.

Il existe également [une page internet](#) dédiée aux 16-25 ans regroupant toutes les aides et les démarches pour les jeunes.

Ainsi qu'un compte sur [Instagram](#) caf jeunes.

## GUIDE DU PARENT AIDANT

Les familles confrontées à la maladie grave, au handicap ou à un accident de leur enfant ont besoin d'un repère clair pour comprendre les aides existantes et les démarches à engager. Pour les professionnels, disposer d'un support complet et fiable est essentiel.

Pour faciliter l'orientation des familles, la Caf et la MSA publient le Guide du parent aidant, un outil conçu collectivement et pensé comme un véritable appui de terrain.

Le guide réunit en un seul support :

- les aides financières mobilisables : AJPP, AEEH, complément AEEH, PCH, AJPA... ;
- les démarches à effectuer, selon la situation professionnelle du parent et le parcours de l'enfant ;
- les dispositifs d'accompagnement, dont l'aide et l'accompagnement à domicile (AAD) ;
- les contacts clés : MDPH, services hospitaliers, PMI, SAAD, France Travail, Caf/MSA, etc.

Il est conçu pour pouvoir être utilisé lors d'un entretien ou d'un accompagnement personnalisé et permet un discours harmonisé entre professionnels.



## OBSERVATOIRE DES EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant)



L'Observatoire Tarnais de la Petite Enfance a pour objectif de proposer une clef de lecture commune sur les différents modèles d'EAJE existants sur notre département et ainsi :



### Pour les Collectivités

Disposer de repères départementaux pour pouvoir analyser la situation des EAJE de son EPCI, pouvoir dresser un portrait de territoire, amener/compléter les indicateurs de suivi et pilotage contribuant au pilotage de la politique Petite Enfance.



### Pour les EAJE

Pouvoir se situer et situer leurs pratiques par rapport à des établissements de configuration ou spécificités similaires; et ainsi accompagner les décisions de gestion et de pilotage de la structure.



### Pour tous

Partager à toutes les parties prenantes le même niveau d'informations, qualitatif et structurant, apportant un socle commun de discussion dans le dialogue partenarial.